

La "Gloire qui chante" et le capitaine Junod

Autor(en): **Vallièrre, P. de**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung**

Band (Jahr): **7 (1931-1932)**

Heft 12

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-707644>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Licht fast gänzlich abgeschlossenen Loch. Es wurde eifrig nach uns gesucht, aber ohne Erfolg. Der Führer dieses Verfolgungszuges entschloß sich, nachdem er die ganze Gegend erfolglos abgesucht hatte, die Leute zu sammeln und zur Kompanie zurück zu marschieren. Noch kurze Zeit blieben wir in unserm Loch liegen, bis die « Luft » ganz rein war, und dann gings ans Absuchen des ganzen Waldhanges südlich Punkt 533. Inzwischen war die Situation speziell am Waldrande ganz anders geworden, es waren nämlich zwei Bataillone des Regiments 21 in Stellung. Daraufhin erfolgte Meldung zurück an das Bat., wie dies übrigens auch vorher in positiver wie negativer Art besorgt wurde. Im gleichen Moment traf ich einen Nachrichtenkorporal des I.-R. 21 an, der mir « flott meldete » wo sein Reg.-Stab lag. Ich habe mich dann danach erkundigt; die Angabe des Uof. war richtig. Auch fiel mir kurz nach diesem Vorfall ein Meldefahrer mit einer sehr gut gezeichneten Skizze über die Aufstellung des Bat. 54 sowie über die Verbindung in demselben Regiment in die Hände, wodurch wir noch besseren Aufschluß über die Aufstellung dieses Regiments erhielten.

Sofort sandte ich einen Läufer mit diesen zwei letzten Meldungen zurück und meine Aufgabe war damit erfüllt.

Ich entschloß mich nun, mich der nächsten hinter uns nachfolgenden Kompanie anzuschließen und somit hatte diese Patr. ihr Ende gefunden.

Ludendorff im Jahre 1918.

Unter diesem Titel sprach Oberst Fonjallaz, der bekannte Lehrer für Kriegsgeschichte an der militärwissenschaftlichen Abteilung des Polytechnikums, vor der Zürcherischen Offiziersgesellschaft über die deutschen Frühjahrsoffensiven an der Westfront. In eindrücklicher, anschaulicher Weise, belegt durch viele Karten und Skizzen, schilderte der Referent die letzten, großangelegten Kämpfe Deutschlands, um die eiserne Umklammerung zu durchbrechen. Er legte dar, wie die deutschen Truppen auch im vierten Kriegsjahr bei diesen Vorstößen noch Gewaltiges leisteten, ohne jedoch zu einem endgültigen Erfolg zu gelangen. Die diplomatische, die innen- und außenpolitische Leitung des Reiches sekundierten in ganz ungenügender Art die übermenschlichen Anstrengungen der Fronttruppen. Keine Männer im Ausmaß eines Clémenceau oder Lloyd George stunden zur Verfügung. Der Appell an das Heimatvolk zum Aushalten, die Bekämpfung des Defaitismus auf allen Gebieten, die Bereitstellung des Nachschubes aller Kategorien, ließen bedenkl. zu wünschen übrig. So lag die Konzentration aller Energie eigentlich ganz nur noch auf der obersten Heeresleitung und Ludendorff. Oberst Fonjallaz fand die, der Tragik der damaligen Lage entsprechenden packenden Worte, als er die kraftvolle, ungebeugte Persönlichkeit des Führers den schwankenden, allen Einflüsterungen zugänglichen politischen Gestalten in Berlin gegenüberstellte. Die zahlreichen Zuhörer verdankten den interessanten Vortrag mit langandauerndem Beifall.

A. O.

La „Gloire qui chante“ et le capitaine Junod.

Dans le n° 10 (28 janvier 1932) du « *Soldat Suisse* », un article signé E. N. consacre quelques lignes très élogieuses aux représentations de la « Gloire qui chante ». Puis, l'auteur se demande dans quel but M. de Reynold a introduit la scène du capitaine Junod. Il avoue « l'impression pénible que lui a laissée ce tableau de la Légion étrangère ».

Nous avons déjà entendu ailleurs ce son de cloche. Mais, on a toujours négligé de nous dire les raisons de cette impression pénible et de cette condamnation. Dans son immense majorité, le public a été profondément remué par cette scène qui est, au dire d'un de nos meilleurs auteurs dramatiques, la meilleure de la pièce.

La scène du 1^{er} août 1915, introduite par l'auteur dans

la nouvelle version de la « Gloire qui chante », s'imposait comme un acte de justice. Les volontaires suisses de la grande guerre sont entrés dans notre histoire; on ne pouvait songer à reprendre la belle œuvre de Reynold sans leur donner la place qu'ils méritent dans le défilé de nos gloires nationales. Nous ne l'aurions pas permis et le public ne l'eût pas compris.

Il y a douze ans, l'opinion Suisse romande avait vivement critiqué M. de Reynold de n'avoir pas rendu justice à nos compatriotes qui venaient de combattre avec tant de bravoure sous le drapeau de la Légion, drapeau qui porte encore la vieille devise des régiments suisses de France: Honneur et fidélité.

Ces 12,000 hommes qui avaient tout sacrifié à leur idéal, ont leur place marquée dans ces fresques vivantes dédiées à nos soldats. Ce serait une révoltante ingratitude que d'ignorer ceux qui ont prouvé au monde, de 1914 à 1918, que les qualités militaires du soldat suisse n'avaient rien perdu de leur valeur.

Le régiment de marche de la Légion, qu'on appelait au front « les Suisses », a obtenu le maximum de récompenses, de citations et de croix de toute l'armée française. Un record magnifique! Et, pour des raisons qu'on nous tait, nous n'oserions pas honorer la mémoire de ces braves dont 7000 sont tombés en France!

Je sais bien qu'on les a calomniés, qu'on a voulu les faire passer pour les déserteurs de l'armée suisse, et c'est, peut-être, l'origine de ce silence glacial dont on enveloppe leur héroïsme. Non, certes, ils n'étaient pas des déserteurs. Sur ces 12,000 volontaires, il y a eu *une trentaine d'hommes*, seulement, qui ont quitté leur poste, à la frontière, pour s'engager à la Légion étrangère.

Déserteurs d'un caractère particulier, fuyant la paix pour se jeter au feu; non pas des lâches, comme le sont, par définition, ceux qui abandonnent leurs camarades dans le danger, mais des hommes qui méprisent le danger. Ceux qui échappèrent à la mort, une douzaine, ont été tous acquittés, à leur retour, par les tribunaux militaires suisses.

Donc, l'immense majorité de ces 12,000 volontaires suisses étaient en règle avec leur pays. Beaucoup n'avaient pas l'âge de servir quand ils se sont engagés, la majorité étaient des réformés, déclarés inaptes au service militaire en Suisse, une forte proportion habitaient la France, ou y étaient nés. Tous les officiers suisses, il y en a eu une vingtaine, s'étaient engagés avec la permission du Conseil fédéral, ou étaient à la Légion d'Afrique au moment où la guerre a éclaté. Ce fut le cas du capitaine Junod, de Genève, tombé glorieusement à Souain, le 28 septembre 1915. Depuis 16 ans officier à la Légion, il était accouru, le 1^{er} août 1914, mettre son épée à la disposition de son pays. Brutalement repoussé par les bureaux du service de l'infanterie à Berne, il avait repris sa place, le cœur ulcéré, dans les rangs de sa chère Légion, pour y trouver la mort.

Cela aussi, il fallait le dire, c'était encore une injustice à dénoncer. C'est pourquoi M. de Reynold a mis en relief la belle figure du capitaine Junod dans la nouvelle édition de la « Gloire qui chante ». Il se rattache à la brillante famille des officiers suisses au service étranger. Soldat, Junod l'était de tout son être.

La veille de sa première blessure, en mai 1915, il écrivait à ses sœurs: « La crise se prépare. Je ferai honneur au pays. » Avant l'attaque de la butte de Souain, où il allait mourir, il disait à ses hommes: « Je compte que vous ferez honneur au pays, à votre nom de Suisses, que vous montrerez à tous comment les Suisses savent se battre, avec le même courage que les 'anciens'. »

Il exerçait sur ses hommes qui l'adoraient une sorte

de fascination. « Pour nous, Suisses, c'était un père », écrivait le soldat Crot à ses sœurs. Son amour pour son pays était sa passion dominante. Il avait dit dans son testament: « Quoique sous un drapeau étranger, je ne cesserai jamais de servir la Suisse dans ma pensée. »

Sa dernière citation, signée du général Langle de Cary, est du 1^{er} décembre 1915: « Modèle de courage, de sang-froid, d'abnégation. Est tombé glorieusement, le 28 septembre, à la tête de sa compagnie. »

Et nous devrions cacher à nos compatriotes ces exemples-là, taire cet héroïsme!

Il faudrait, bien au contraire, pouvoir citer les noms des 7000 Suisses tombés dans la dernière guerre, ils devraient être gravés dans toutes nos casernes. Ce serait une leçon grandiose pour notre peuple. Tous, vivants et morts, se sont battus splendidement. Cités sept fois à l'ordre du jour de l'armée, leur drapeau lourd de croix et de médailles a été le premier à porter les insignes de la Légion d'honneur. « Héroïque régiment que son amour pour la France et sa bravoure légendaire ont placé au premier rang », dit la citation de 1919.

Il faudrait renier ce clairon Renard, de Lausanne, qui trouva la charge jusqu'à son dernier souffle; ce caporal Fracheboud, un Valaisan, qui près de Soissons, le 31 mai 1918, refusa de se rendre, dernier survivant de sa section, et qu'on retrouva au milieu des cadavres de ses ennemis, couché sur sa mitrailleuse qu'il avait entourée de ses bras en mourant!

Il faudrait oublier la bataille d'Arras, la prise de Cumières, l'attaque du bois de Hangard, celle de Villers-Bretonneux où les Suisses repoussèrent cinq contre-attaques et perdirent 800 morts et 1500 blessés!

Nous renonçons à comprendre pourquoi le rappel de gloires si pures peut laisser « une impression pénible ». C'est, au contraire, avec un sentiment de fierté, de reconnaissance et avec une émotion poignante que nous avons applaudi cet tableau sobre et fort, à Montreux, à Genève, à Fribourg, en communion avec la foule.

Et nous répétons avec le poète: « Voudrais-tu renier cette autre Légion dont les morts, tes fils et tes frères, peuvent s'étendre dans gloire à côté de tes morts? »

Les sous-officiers de Montreux ont voulu honorer ces frères et ces camarades.

P. de Vallière,
au nom des organisateurs
de la « Gloire qui chante ».

Réd.: Nous remercions ici très vivement M. P. de Vallière, l'auteur si apprécié du splendide volume « Honneur et Fidélité », d'avoir bien voulu nous expliquer en détails les raisons d'être de la scène du capitaine Junod dans la nouvelle version de la « Gloire qui chante », donnée dernièrement par les sous-officiers de Montreux, mais nous regrettons qu'il se soit quelque peu mépris sur nos intentions. La place nous faisant défaut pour commenter cette « impression pénible » dont fait mention M. de Vallière, nous nous réservons le plaisir de revenir sur cette question dans un prochain numéro, sans aucun esprit de critique, ce qui du reste n'a pas été le cas non plus dans notre compte-rendu du 28 janvier.

Petites nouvelles.

D'une étude publiée dans la « Militär. Wochenblatt » du 4 janvier 1932, sur les exercices de combat avec gaz, nous extrayons cette opinion qui nous a paru assez curieuse pour être placée sous les yeux de nos lecteurs. On notera que cette argumentation est parfaitement logique et qu'elle doit être très près de la réalité:

« Dans l'état actuel des moyens de protection contre les gaz, on peut considérer qu'il sera rarement possible d'infliger

à l'ennemi des pertes considérables par l'effet direct des gaz empoisonnés.

La véritable action des gaz consiste dans le fait qu'ils obligent l'ennemi à faire usage de son masque, ce qui diminue très sensiblement sa mobilité et sa capacité manœuvrière et l'expose, ainsi, à de lourdes pertes du fait des armes à feu. Il n'est donc pas nécessaire d'employer dans ce but de grandes quantités de munitions à gaz; le but à atteindre est plutôt de créer un grand nombre de points où l'ennemi sera obligé de mettre son masque. Il lui sera alors plus en état de reconnaître les zones où il peut s'affranchir du masque et celles où il doit continuer à le porter, il sera donc amené à obliger ses troupes à conserver le masque pendant plus longtemps qu'il n'est nécessaire. D'où usure prématurée du masque et fatigue inutile de l'homme. »

Ainsi le fantassin sera dans l'obligation de porter presque constamment son masque de même qu'il porte constamment son casque. De ces considérations, trois conclusions s'imposent: tout d'abord, c'est que l'on doit s'efforcer de doter les armes combattantes, surtout l'infanterie qui est toujours la plus exposée, de masques aussi légers que possible et permettant une vision parfaite. Or en Suisse, notre masque n'est pas précisément léger et par de grosses chaleurs, il doit être absolument insupportable.

En second lieu, les troupes demandent à être méticuleusement entraînées au port du masque, ce que notre armée néglige certainement beaucoup trop, car n'oublions pas que le port du masque supprime presque complètement le commandement à la voix et que la transmission des ordres par gestes n'est pas du tout mise en pratique pendant nos cours de répétition.

Enfin, la nécessité s'impose d'un appareil détecteur léger et sensible permettant de reconnaître rapidement si l'on se trouve dans une zone infectée ou non, car si l'on doit être obligé d'enlever son masque pour s'en rendre compte, ce dernier perd sensiblement de sa valeur et ne devient un instrument de défense que très incomplet.

* * *

Le « Krassnaja Swesda » donne des détails sur des essais de direction par T.S.F. d'un torpilleur de 1500 tonnes et de 195 pieds de long qui auraient eu lieu en 1931, aux Etats-Unis.

On aurait obtenu pour la première fois un demi-tour complet. Le navire conducteur se tenait à 200 yards du bateau conduit qui était sans aucun équipage. La vitesse a été d'abord de 15, puis de 20 nœuds. Le navire a sifflé, a dirigé ses projecteurs dans le sens indiqué, puis la vitesse fut portée à 26 nœuds. Dix-sept milles marins ont été parcourus de cette façon et les mouvements étaient particulièrement réguliers et sans hésitation.

Au retour, le navire s'est arrêté et a lancé plusieurs signaux au moyen de sa sirène.

L'amirauté américaine fonde de grands espoirs sur ces expériences.

* * *

C'est sans doute Genève qui détient actuellement, et pour cause, le record des manifestations en faveur du désarmement. Les conférences et réunions se suivent avec une déconcertante rapidité et fournissent l'occasion, à une foule de raseurs plus ou moins connus, de faire de belles phrases avec des qualificatifs grandioses mais vides de sens pratique, qui font impression sur le public toujours prêt à donner tête baissée dans un piège bien préparé. C'est pourquoi nous n'avons pas compris M. le lieutenant-colonel Paul Martin, ancien commandant du Rgt. Infant. 3, d'avoir accepté de prendre la parole à Genève, il y a quelques trois semaines, en compagnie de MM. Cérésolle et Bovet qui tous deux sont connus, l'un pour ses campagnes pas toujours très heureuses contre l'armée, l'autre pour ses conférences plus ou moins filandreuses en faveur de la paix.

Que le colonel Martin ait fait preuve d'un beau courage et d'une grande largesse d'idées est un fait indéniable, mais cela n'explique pas suffisamment son geste, étant donné qu'il se savait en état d'infériorité vis-à-vis des autres orateurs, du moins quant au nombre, puisqu'il avait contre lui deux adversaires.

Si cet échange d'idées fut en tout point correct, à ce propos M. Cérésolle nous a grandement surpris et nous remercions qu'il se tira d'affaire avec beaucoup de tact, le résultat obtenu fut à peu près nul et nous ne pensons pas que qui que ce soit ait quitté la salle de la Réformation, où avait lieu la conférence, en ayant apporté un changement quelconque à ses idées personnelles.

Des trois orateurs, le colonel Martin fut sans contredit celui qui exposa le plus clairement et le plus franchement son sujet, ne recherchant pas l'effet oratoire, mais se basant sur